

GIANPIETRI *Charles-Louis*, Magistrat (Naples, 4.11.1860-8.2.1917).

Docteur en droit, Gianpietri exerçait, en civилиste déjà distingué, l'avocature auprès des Cours et Tribunaux romains, quand l'illustre homme d'État italien Francesco Crispi l'attacha à sa fortune en qualité de secrétaire particulier. Il devint bientôt le plus sûr confident et le meilleur conseiller intime de son « patron », qui, avant de passer, en fera l'un de ses deux exécuteurs testamentaires. Gianpietri était aux côtés de Crispi, au Conseil de la Couronne réuni par Humberto I^e pour choisir une épouse au prince héritier Vittorio-Emmanuele et approuver le choix d'Elena de Monténégro, fille du roi Nicolas. Il sortit du Conseil officier de l'Ordre de Danilo I^e. Il représenta fréquemment son maître dans le domaine des œuvres, où il s'était déjà distingué à l'occasion d'une épidémie de choléra qui s'abattut sur Naples, en 1886, et lui valut une distinction *bene merenti*, à laquelle il tenait particulièrement.

Ce n'est que trois ans après la mort de Crispi, le 6 août 1904, que Gianpietri fut admis, avec dispense du stage, dans la magistrature de l'État Indépendant du Congo, dans laquelle l'avait précédé son éminent ami Cuccinello. Dès 1906, il présidait avec indépendance et autorité le Tribunal de 1^{re} instance qui venait d'être institué à Léopoldville en remplacement du tribunal territorial qui y siégeait depuis plus de dix ans, et dont le ressort comprenait, outre le Stanley-Pool, les districts du Kwango, du Lac Léopold II, du Kasai et du Sankuru. Le juge de première instance avait pleine juridiction tant au civil qu'en matière répressive. C'est ainsi que Gianpietri eut à juger, en 1909, le procès en délit de presse et calomnie intenté par la Compagnie du Kasai aux missionnaires presbytériens américains Sheppard et Morrisson, au premier comme auteur et au second comme éditeur d'articles parus dans le *Kasai Herald*, à Luebo. M^e G. Van der Meeren, du Barreau de Bruxelles, fondateur par la suite de la Section de Droit maritime et colonial de la Conférence du Jeune Barreau bruxellois, représentait la partie civile. M^e Émile Vandervelde, le leader

socialiste, qui avait déjà fait un séjour au Congo à la veille de la reprise de l'État Indépendant par la Belgique, défendait les deux missionnaires poursuivis. Gianpietri décida que lorsqu'une matière n'était pas prévue par une disposition positive de la loi congolaise, les tribunaux congolais ne pouvaient recourir à une disposition de la loi belge, à titre supplétif, que pour autant que cette disposition constituait principe de droit. Comme la loi congolaise explicite ignorait le délit de presse, la première prévention devait être écartée. Comme, d'autre part, il n'avait pas été conclu du chef de la prévention subsidiaire de calomnie contre l'éditeur Morrisson et que les conclusions prises contre Sheppard ne contestaient pas dans son chef la possibilité de quelque bonne foi, la seconde prévention tombait également.

Un arrêté royal du 12 octobre 1911 déchargea Charles Gianpietri, à sa demande, des fonctions judiciaires qu'il exerçait à Léopoldville et le nomma conseiller à la Cour d'Appel de Boma, dont venait de mourir, le président, Cuccinello. Il exerça ces nouvelles fonctions avec la même autorité et la même indépendance dont il avait fait preuve au Stanley-Pool. Son urbanité, sa bonté, sa prévenance en firent bien vite l'un des membres les plus aimés et les plus utilement écoutés de la bonne société dans la déjà vieillissante capitale du Congo.

Gianpietri mourut à Naples le 8 février 1917, peu après un retour au pays natal nécessaire par l'ébranlement de sa santé.

Outre les distinctions dont il avait été honoré dans sa jeunesse, Gianpietri avait reçu la commanderie de la Couronne d'Italie, les croix de chevalier de l'Ordre des Saints-Maurice-et-Lazare et de l'Ordre royal belge du Lion. Il était en outre titulaire de l'Étoile de Service à trois raies d'argent.

22 septembre 1950.
J.-M. Jadot.

Louwers et Touchard, *Jurisprudence de l'État du Congo*, Weissenbruch, Bruxelles, 4 octobre 1909. — *Tribune congolaise*, 22 février 1917, p. 2. — *Bull. Ass. Vét. col.*, novembre 1939, p. 7. — G. Moulaert, *Souvenirs d'Afrique*, Dessart, Bruxelles, 1948, pp. 60, 124. — Note manuscrite de M. Angelo Caggiula, collègue et ami de Gianpietri, à l'auteur de la notice; souvenirs personnels de celui-ci.